
Pétition du citoyen Marcisseau, soldat au 89^e régiment d'infanterie, qui demande à échanger un assignat de 300 livres avec des assignats de petite valeur, lors de la séance du 28 brumaire an II (18 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Pétition du citoyen Marcisseau, soldat au 89^e régiment d'infanterie, qui demande à échanger un assignat de 300 livres avec des assignats de petite valeur, lors de la séance du 28 brumaire an II (18 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) pp. 423-424;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40721_t1_0423_0000_6;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

à Sedan. Un autre motif qui a déterminé son voyage a été de se procurer les moyens d'échanger son assignat de 300 livres contre des assignats républicains, mais quel moyen aurait-il d'en tirer parti, il ne peut l'employer en acquisition de meubles ni immeubles d'émigrés, il ne peut rester à Paris que quelques moments et n'aura pas le temps d'y négocier avec avantage cet effet; il ne peut espérer d'en tirer parti que dans le cas où il vous plairait ordonner qu'il sera échangé à la trésorerie nationale.

« Daignez, législateurs, ne pas l'exposer à voir périr en ses mains le fruit de ses longues économies, ne permettez pas qu'en retournant à l'armée il y reporte une effigie odieuse à tous les républicains, ordonnez, par une exception à la loi que la justice commande, qu'un militaire ne puisse être distrait de ce qui doit être son unique objet : la défense de sa patrie, pour se livrer à des spéculations incompatibles avec son état; mettez-le promptement à même d'aller rejoindre ses frères d'armes en donnant à la trésorerie nationale l'ordre de lui échanger l'assignat dont il est porteur.

« MARCISSEAU. »

La Société populaire d'Allemans (d'Allemans-du-Dropt) et de Cosmes félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la Société populaire d'Allemans-du-Dropt (2) :

« Représentants du peuple,

« Nous ne vous dirons pas de mettre la dernière main à votre sublime ouvrage; de nous donner les bases des lois civiles après celles des lois politiques; mais, écoutez l'histoire, c'est, dit-elle, « lorsqu'Annibal était près d'entrer à Rome, que les vieux sénateurs romains montèrent sur les chaises-curules... » Vous, quand l'ennemi s'avance, descendriez-vous de votre poste?

« Songez que c'est parmi vous qu'est née la République; que c'est là qu'est encore son berceau; que la Convention est le point le plus menacé, celui où tendent tous les efforts; que la détruire enfin est l'objet de la confédération des tyrans. C'est donc le poste du devoir et de l'honneur, celui du courage, celui du dévouement à la patrie.

« Les membres de la Société des Amis de la Montagne et de l'Égalité,

« SEPTIME COUGOUILHE, président; POMMIÉ, secrétaire; F.-COL. BAILLIÉ, secrétaire.

« A Allemans-du-Dropt, district de Lauzun, département de Lot-et-Garonne, le 3^e jour de la 1^{re} décade du 2^e mois de l'an II de la République. »

Suit l'adresse de la Société populaire de Saint-Cosmes (1).

« A Saint-Cosmes, ce 17 brumaire de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Vive la République, une et indivisible et les sans-culottes !

« Citoyens,

« Les journées mémorables des 31 mai, 1^{er} et 2 juin derniers, ont débarrassé la Convention nationale de ses vils suppôts du royalisme. Depuis cette époque, elle a enfanté une Constitution républicaine qui fera le bonheur du genre humain.

« Les Rabaut, les Vigier, les Griquet, tous leurs adhérents avaient corrompu l'esprit public des citoyens du Gard; faut-il vous le rappeler, citoyens représentants, Saint-Cosmes, petite commune d'environ 500 âmes, presque seule a eu le courage de déclarer qu'elle n'adhérait pas aux vus fédéralistes dudit département.

« Citoyens représentants, nous allons vous témoigner notre désir : vous avez porté le dernier coup aux fédéralistes, restez à votre poste jusqu'à ce que la patrie soit sauvée; continuez, par des lois sages et populaires, à l'affermissement de la République, vous comblerez les vœux de la Société populaire de Saint-Cosmes.

« Nous sommes, avec les sentiments de vrais républicains et sans-culottes,

« Le comité de correspondance de la Société populaire de Saint-Cosmes,

« DUMAS, président; JACQUES COLOMB, secrétaire; GROSEILS; GOUBEIRAN; A. COULONGE; A. REINAUD. »

Les membres du comité de surveillance de Montauban font l'envoi de chasses, lampes et croix d'argent.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets* (3).

Le comité de surveillance de Montauban fait passer à la Convention 171 marcs d'argent provenant des dépouilles d'une église.

La mention honorable et l'insertion au *Bulletin* sont décrétées.

Le citoyen Narbonne, artiste du théâtre de l'Opéra-Comique national, offre à la Convention des habits et vestes brodés pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (4).

Suit la lettre du citoyen Narbonne (5) :

« Citoyen Président,

« Le citoyen Narbonne, artiste du théâtre de l'Opéra-Comique national, étant sur le point de

(1) *Archives nationales*, carton C 281 dossier 772.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 300.

(3) *Journal des Débats et des Décrets* (brumaire an II, n^o 426, p. 380).

(4) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 300.

(5) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 743.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 300.
(2) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 772.